DLP 29-9-86077312
ISSN : 0762 042X



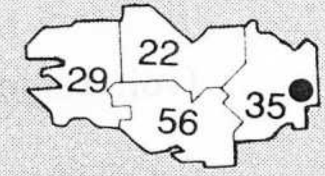
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

(R)
BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CÉRÉALES

BULLETIN Nº 41 19 SEPTEMBRE 1986

(Supplément au bulletin nº 135)

> **- Céréales :** Traitement des semences.
>
> **- Colza :** - Surveillez les altises, pucerons cendrés dès le semis;
>
> - Attention aux limaces

CEREALES

Le traitement des semences est la seule méthode de lutte contre la carie du blé, les charbons, les champignons responsables de fonte des semis (fusarium, septoriose, helminthosporiose), la mouche grise des céréales. En plus de ces effets de base, le traitement des semences avec certains produits récents (voir tableau I page 3) permet d'avoir une action non négligeable sur l'oïdium et parfois sur la rhynchosporiose de l'orge.

Pour être efficace, il faut soigner la réalisation, c'est-à-dire :

- proscrire les traitements réalisés dans la trémie du semoir. Le mélange par pelletage est préférable, mais présente des risques lors de la réalisation (absorption de poussières).

Le mieux est d'utiliser une baratte, une bétonnière ou un appareil spécialisé. L'humidification des semences, avant traitement, améliore la fixation de la poudre sur les graines et diminue l'émission de poussières.

- éviter les mélanges de produits, sauf si cela est prévu par le fabricant, car la concentration de chaque produit en matière active risque d'être insuffisante. Nous rappelons que le but est d'enrober chaque graine avec la quantité de matière active nécessaire à l'efficacité. Par conséquent, il est conseillé de choisir dès le départ, une spécialité contenant les matières actives voulues à la bonne concentration.

- vérifier la faculté germinative avant toute utilisation de semences traitées depuis plus de trois mois. Les risques de phytotoxicité augmentent lorsque la levée se fait en conditions difficiles (semis tardifs ou trop profonds, sol humide, période froide après le semis etc). La faculté germinative des semences certifiées est garantie.

- régler le semoir après le traitement et non avant, car l'enrobage des graines peut modifier leur écoulement dans la trémie.

.../... P.50

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S / Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

CHOIX DES PRODUITS :

Il doit se faire en fonction des matières actives et de leur efficacité (voir tableau I page 3).

- **Sur blé** : recherchez l'efficacité contre la carie et les champignons responsables des fontes de semis. Dans toutes les zones où des dégâts de mouches ont été constatés, lors de la dernière campagne, et surtout dans le cas d'un précédent betteraves ou pois , ou orge déchaumée tôt, choisissez un produit contenant du diéthion ou de l'endosulfan + lindane.

- **Sur orge** : préférez une spécialité active sur l'helminthosporiose (gramineum) et le charbon nu. Dans le cas de variétés sensibles au charbon nu (type Viva), il est préférable d'utiliser un produit à base de nuarimol (TRIMISEM) ou de triadiménol (BAYTAN) ou de flutriafol (QUINOLATE PLUS HIFI, VINCIT).

COLZA

- **Rectificatif** : Sur la fiche "Ravageurs du colza" jointe à notre dernier bulletin n° 40 du 2 septembre 1986, la dose de KARATE, utilisable contre les insectes après la reprise de végétation, est de 0,15 l/ha au lieu de 0,10 l/ha.

- **Altises** : Mettez en place les cuvettes de piégeage dès le semis pour repérer les vols d'adultes. En présence de captures, observez les plantes au minimum tous les 2 jours.

Seuil de traitement : 1 pied sur trois portant des morsures.

Le risque de dégâts importants est élevé jusqu'au stade 2 feuilles vraies.

- **Limaces** : Effectuez un traitement dès que possible sur les parcelles semées avec des appâts à base de métaldéhyde ou de méthiocarbe (= mercaptodiméthur).

Consultez les Avertissements Agricoles Télématique sur Minitel

Faites le 36-15 (Accés à Teletel 3)

puis code du Service : EDIMK

TABLEAU I

DIFFERENTS TYPES DE TRAITEMENT DES SEMENCES DE CEREALES

Type de Traitement	Matières actives	Maladies Parasites combattus	Cultures concernées
T1	Fongicides de base : mercure ou oxyquinoléate de cuivre (1) ou manèbe ou mancozèbe ou bétaxate (oxyquinoléate de cuivre forme B'). Thiabendazole (1)	. Fonte des semis - Carie - Charbons à contamination externe - Helminthosporium gramineum . Idem + Fusarium roseum	B - O - A B
T2	Fongicides de base + anthraquinone ou triacétate de guazatine	Idem T1 + Corbeaux (effet répulsif)	B - O - A
T3	Fongicides de base + anthraquinone + lindane (50 g/q)	Idem T2 + Taupins (populations faibles)	B - O - A
T4	Fongicides de base + anthraquinone + endosulfan (100 g/q) + lindane (40 g/q) ou diéthion (150 g/q)	Idem T2 + Mouche grise	B
T5	carboxine ou fenfuram + imazalil ou thiophanate methyl + pyracarbolide	Idem T2 + Charbon nu de l'orge	O
T6	T2 + nuarimol	Idem T2 + Oïdium (en début de végétation) et action secondaire sur rhynchosporiose	O
T7	T2 + flutriafol	Idem T2 + Charbon nu	O
T8	T2 + triadiménol	Idem T 2 + charbon nu + Oïdium (en début de végétation) + Actions secondaires sur maladies du feuillage	B - O

(1) pas efficace contre Helminthosporium gramineum et contre les charbons.

B = blé

O = orge

A = avoine

